



Bulletin municipal



OMBRES ET LUMIÈRES...

SOMMAIRE

Editorial : p. 1

Histoire : p. 2

Commissions : p. 3 et 4

Associations : p. 4 à 6

Infos générales : p. 7 et 8

Calendrier :
feuillet supp.



▲ Frise réalisée à la cantine scolaire.

MAIRIE DE SEPTFONDS

rue de la République
82240 Septfonds

Tél. : 05-63-64-90-27

Fax : 05-63-64-90-42

e-mail : mairie-septfonds@info82.com

Ouverture des bureaux :

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de
14h à 16h et le samedi de 9h à 12h.

Fermé le samedi matin
des mois de juillet et août.

Permanence Urbanisme et

réception des dossiers :

Lundi et mardi : 9h à 12h et 14h à 16h

HORAIRE DÉCHETTERIE

Tél. : 05.63.27.21.13

Mardi : 9h - 12h

Mercredi : 14h - 17h

Jeudi : 10h - 12h

Vendredi : 14h - 17h

Samedi : 10h - 12h et 14h - 17h

Alors que tous les médias s'en font l'écho et que vient de se tenir le 92^{ème} congrès des Maires, comment ne pas évoquer la situation financière des collectivités locales, les réformes structurelles qui se dessinent et la suppression, dès 2010, de la taxe professionnelle ? Voilà autant de sujets d'inquiétude pour des élus responsables, au moment où ils ont réalisé, ou engagé d'importants programmes d'équipement ou d'aménagement. Oui, chères(ers) concitoyennes et concitoyens, il n'est pas facile d'établir un budget, assurer une gestion saine de la commune, en essayant de contenir la pression fiscale, en ne connaissant pas les règles qui vont régir notre avenir ! Les efforts de gestion réalisés au cours de cet exercice 2009 produisent leurs effets, nous permettent d'améliorer notre capacité d'autofinancement, mais, notre crainte, c'est de voir tout cela annihilé par une réforme aussi cruelle qu'injuste.

Ombres aussi sur la situation de l'emploi, le taux de chômage, le niveau des revenus de notre secteur du Quercy Caussadais, alors que les charges et le coût de la vie ne cessent d'augmenter.

Ombres encore... réapparues à l'évocation du 70^{ème} anniversaire de la RETIRADA espagnole et de l'exposition qui se tient dans les locaux de l'ancienne école. Les photos et les témoignages viennent nous rappeler les douleurs de l'exil, l'angoisse de ces familles séparées ou décimées, les souffrances et parfois la mort trouvées sur cette nouvelle terre d'accueil.

Le rappel de cette actualité et la morosité ambiante ne doivent pas, pour autant, nous plonger dans le désespoir. La meilleure illustration nous en est donnée par ces mêmes républicains espagnols qui ont su transmettre à leurs enfants les valeurs progressistes pour lesquelles ils s'étaient battus, la liberté, l'accès à la culture, à l'éducation et au savoir et leur ont ouvert ainsi la voie vers une vie meilleure.

C'est bien cette lumière d'espoir et de réussite que nous souhaitons pour nos compatriotes du pays midi-quercy, jeunes ou moins jeunes, à qui nous voulons, par la formation et une meilleure qualification, assurer des débouchés. La lumière vient aussi de la mise en service, en liaison avec les Restaurants du Cœur, des jardins familiaux.

La lumière jaillit aussi des visages et des sourires de ces 250 enfants qui expriment leur joie de se retrouver dans un ensemble scolaire conçu pour eux, en attendant, nous l'espérons tous, l'aménagement prochain, par la communauté de communes du Quercy Caussadais, de la bibliothèque-médiathèque dans les locaux de l'ancienne école.

Réjouissons-nous aussi, chers amis, vu la fréquentation de l'espace petite enfance, de l'ouverture, à temps plein, d'une crèche de 14 places à compter de janvier 2010.

Nous verrons, en 2010, l'achèvement du projet de station d'épuration et l'engagement de travaux sur le réseau collectif d'assainissement ; nous réaliserons les nécessaires travaux de consolidation et sécurisation de la chapelle Notre Dame et du théâtre Le Florida.

Enfin, au risque de me répéter, c'est un signe de volonté partagée, nous veillerons ensemble à l'entretien de notre village, à son embellissement et à sa propreté. C'est une action citoyenne et l'expression du désir « d'un meilleur vivre ensemble ».

En cette période de fêtes de fin d'année et en attendant le plaisir de vous retrouver pour les vœux traditionnels du 5 janvier 2010, auxquels vous êtes conviés, je souhaite à chacune et chacun d'entre-vous, paix, santé et bonheur.

Jacques Tabarly

«Les municipalités de Septfonds»

De la Révolution à nos jours.

(Suite du précédent N°)

Du 3 juillet 1848 à 1851 : Seconde République

Les maires sont élus par le conseil municipal pour les communes de moins de 6 000 habitants. Les maires des chefs-lieux d'arrondissement, de département et les villes de 10 000 habitants et plus, continuent d'être nommés par le préfet.

1848 / 1851

maire : J. P. VAÏSSE
adjoint : MOURGUES

De 1851 à 1871 : Second Empire

Les maires sont nommés par le préfet, pour les communes de moins de 3 000 habitants et pour 5 ans à partir de 1855.

1851 / 1860

maire : J. LACAM
adjoint : R. BARBE

1860 / 1866

maire : C. CABRIT
adjoint : R. BARBE

1866 / 1870

maire : J. JOUGLA
adjoint : R. BARBE

1870 / 1871

maire : J. CANTECOR
adjoint : J. CAUDESÀIGUES

De 1871 à aujourd'hui.

Les maires sont élus par le conseil municipal. Pour les chefs-lieux et les villes de plus de 20 000 habitants, le maire reste nommé par le préfet.

Ce n'est que le 28 mars 1882, qu'une loi sur l'organisation municipale (encore en vigueur) est votée, et qui régit le principe de l'élection du maire et des adjoints par le conseil municipal, quelle que soit l'importance de la commune (sauf pour Paris). La loi du 5 avril 1884 fixe le mandat à quatre ans, durée portée le 10 avril 1929 à six ans. Sous Vichy, les maires des communes de plus de 10 000 habitants sont nommés par le gouvernement, ceux des communes de 2 000 à 10 000 habitants, par le préfet. Les maires des communes de moins de 2 000 habitants sont élus par le conseil municipal.

À Paris, le maire n'est élu qu'à partir de 1977.

1871 / 1872

maire : J. JOUGLA
adjoint : R. BARBE

1872 / 1878

maire : L. BOISLONG
adjoint : R. BARBE

1878 / 1888

maire : L. TABARLY
adjoint : J. VAISSIERES

1888/1892

maire : J LACAM
adjoint : H. REY



J. LAFFOND
Maire
de 1892 à 1896



S. TABARLY
Maire
de 1909 à 1925



U. SOLOMIAC
Maire
de 1935 à 1942

1892 / 1896

maire : J. LAFFOND
adjoint : L. GALAN

1896 / 1900

maire : L. GALAN
adjoint : E. DELRIEU

1900 / 1909

maire : H. REY
adjoint : Sylvestre TABARLY

1909 / 1925

maire : Sylvestre TABARLY
adjoint : Henri DERAMOND Cadet

1925 / 1929

maire : Rémy SARNY
1^{er} adjoint : Amédée BONHOMME
2^e adjoint : Edouard GALAN

1929 / 1935

maire : Rémy SARNY
1^{er} adjoint : Amédée BONHOMME
2^e adjoint : Urbain SOLOMIAC

1935 / 1942

maire : Urbain SOLOMIAC
1^{er} adjoint : Barthélémy LARROQUE
2^e adjoint : Aimé BÉDÉ

1942 / 1944

Délégation spéciale
Président : Arthur BOYER

1944 / 1945

maire : Marcel LACASSAGNE
1^{er} adjoint : Jean BOSCH
2^e adjoint : Henri BÉDÉ

1945 / 1947

maire : Antoine QUERCY
1^{er} adjoint : Albert VIDAL
2^e adjoint : François FRAUCIEL

1947 / 1953

maire : Antoine QUERCY
1^{er} adjoint : Fernand VIDAILLAC
2^e adjoint : B. LARROQUE

1953 / 1955

maire : Antoine QUERCY
1^{er} adjoint : Michel SERRES
adjoint supplémentaire : Gaston TABARLY

1955 / 1959

maire : Marcel LACASSAGNE
adjoint : Michel SERRES
adjoint supplémentaire : Gaston TABARLY

LE TRAVAIL DES COMMISSIONS



Commission «travaux»

STATION D'ÉPURATION :

Débutés depuis le 6 octobre, les travaux de réalisation de la nouvelle station d'épuration sont au stade suivant :

- bassin d'aération (capacité 400 m²) : terminé
- fondations du bassin clarificateur : terminées
- sol du local technique : terminé

Le planning est le suivant :

- fin décembre, achèvement du bassin clarificateur et pose de certains équipements sur les deux bassins.

Nous vous tiendrons informés de la suite des travaux.

La mise en service de cet équipement est prévue pour le mois de septembre 2010.



LE RÉSEAU D'EAU POTABLE :

Le Syndicat Intercommunal des Eaux et de l'Assainissement de Montpezat-Puylaroque a programmé le remplacement complet de la conduite d'eau alimentant le château d'eau communal à partir du réseau venant de la source du Candé à Puylaroque.

La 1^{ère} tranche est en cours de réalisation depuis la limite de Cayrieich au lieu dit «Pot Nègre» jusqu'au hameau de Lalande. Cette nouvelle canalisation en fonte d'un diamètre de 200 augmentera les capacités en eau de la commune.

La 2^{ème} tranche amènera le réseau de Lalande à la maison de retraite.

Conformément à la politique conduite maintenant par le Syndicat, les réseaux ne sont plus implantés en terrains privés mais en limite des voies publiques, l'ancienne conduite sera donc abandonnée.

La réfection des principales conduites dans les communes est une volonté du Syndicat afin d'une part de répondre aux besoins croissants en eau et d'autre part une meilleure gestion des ressources en eau en limitant les fuites et en posant sur les réseaux des systèmes de contrôle de débit.

ANTENNE INSTALLÉE :

Avant la pose de cet équipement, la Mairie a fait réaliser des mesures de contrôle sur le site et aux abords. Les résultats sont à la disposition du public, en Mairie, depuis le 27 octobre 2009.

Le pylône est actuellement installé, mais inerte. Il sera raccordé courant décembre 2009.

Une deuxième série de mesures sera alors effectuée, par un organisme de contrôle indépendant, sur le lieu d'implantation, aux abords des écoles élémentaire et maternelle et en centre village.

Commission «environnement»

«Le Mot du Jardinier»



Une haie champêtre ??? Pourquoi pas.

Les motivations nous poussant à planter des haies peuvent être diverses. Ces motivations déterminent le type de haie retenue : haie brise-vent, défensive, décorative, séparative, etc.

Suivant la fonction souhaitée de la haie, un choix d'essence végétale s'impose.

Bien souvent, les haies sont constituées de mono espèce : pyracantha pour les haies défensives, peuplier pour les brise-vent, cyprès ou lauriers pour les séparatives, etc.

Outre le peu de diversité que représentent ces haies mono culturales (donc sensibles à tout ravageur ou parasite), il est bien souvent nécessaire de les tailler 1 à 2 fois par an, les arroser régulièrement, les fertiliser...

Il existe pourtant une haie passe partout, résumant toutes les fonctions que nous pouvons attendre d'une haie, la haie champêtre.

Elle est composée de végétaux locaux, adaptés à nos sols difficiles et notre climat, elle n'est donc pas mono culturale, mais utilise les nombreux genres locaux de végétaux, de la strate herbacée en passant par les arbustes et les arbres. L'objectif étant d'imiter ce que la nature sait très bien faire.

(Suite page suivante)...

... *Le Mot du Jardinier (Suite)*



Ce type de haie se plante à l'automne ou l'hiver, en deux rangées espacées de 80 cm, les végétaux étant plantés en quinconce tous les 1 mètre, sur un sol décompacté et amendé organiquement.

Afin de limiter le travail de désherbage manuel lors des 3 premières années, il est souhaitable d'utiliser un film de paillage à base de chanvre ou toile qui se biodégradera avec le temps.

Il est nécessaire d'apporter un peu d'eau les 2 premières années avec un goutte à goutte afin d'assurer la reprise, mais ensuite, les arrosages ne sont plus nécessaires.

Quant à la taille, elle est presque nulle, du moins elle ne se réalise pas au taille-haie (!) mais avec un sécateur, en adaptant le type de taille aux différents types de végétaux.

La fertilisation se fait naturellement par la décomposition des feuilles au pied des végétaux, l'humus se transformant en matière minérale assimilable par les plantes grâce à l'activité du sol.

Ces haies sont de véritables refuges pour la faune et un plaisir pour les yeux suivant les saisons.

Voici quelques végétaux pouvant composer une haie champêtre, des essences horticoles peuvent y être incorporées.

Strate arbustive :

Cornouiller sanguin, Cornouiller mâle, Troène des bois, Viorne aubier, Viorne lantane, Prunier de St Antonin («à cochon» !!!), Chèvrefeuille des bois, Cognassier, Fusain d'Europe, Eglantier, Aubépine, Buis, Nerprun alaterne.

Strate arborée :

Chêne pubescent, Chêne sessile, Cormier, Frêne commun, Alisier torminal, Aulne glutineux, Tilleul des bois, Noyer, Merisier.

Bonnes plantations.
Le jardinier, Richard.



LES ASSOCIATIONS PRENNENT LEUR PLUME

• «La Paillole de Sept-Fonts »

Estivales du Chapeau 2010 fortement compromises.

La Présidente de La Paillole de Sept-Fonts fait un appel d'urgence pour sauver ce qui a été depuis 17 ans une animation très appréciée. En effet, Blandine Azan doit, pour cause de santé, lever le pied. Depuis un mois elle travaille avec un très petit effectif, ou tout au moins, elle essaie de voir ce qui pourrait sauver les Estivales du Chapeau à Septfonds. Il y va aussi de la vie du vide grenier du 1^{er} Mai.

Mais hélas, depuis les remerciements, sur la cinquantaine de bénévoles qui participaient à l'organisation de cette fête, il n'en reste plus que 24. Les uns ayant démissionnés officiellement pour raisons diverses, d'autres ont ignoré complètement les appels pour des réunions.

Un dernier conseil d'administration aura lieu avant l'assemblée générale, elle se déroulera le samedi 12 décembre à 14 heures au Théâtre Florida.

Vous vous sentez concernés, vous y êtes cordialement invités.

Blandine Azan vous présente tous ses vœux pour 2010 et remercie tous les Septfontois qui lui ont témoigné leur sympathie.

• «Le Rotary Club »

La défaillance cardiaque peut arriver à chacun d'entre nous, une solution pratique est la mise à disposition de tous d'un défibrillateur dans notre village. Pour l'acheter, le Rotary Club de Caussade Midi-Quercy organise un loto dans la salle des fêtes de Septfonds le vendredi 29 janvier 2010 à 20 h.

De nombreux lots vous y attendent, venez nombreux.

Le Président, J.D. MERIC



« Association de chasse agréée de Septfonds »

Pour information, notre association compte 80 adhérents, 4 piégeurs et 1 garde.

La saison de chasse a commencé le 15 août 2009 par une battue aux sangliers. Ces animaux sont nombreux sur le territoire de Septfonds et causent des dégâts aux cultures. Nous avons organisé 6 battues et 7 sangliers ont été prélevés.

Le renard n'est pas en reste. Des poulaillers et des basses-cours ont été visités et au moins 60 poules ou poulets et une trentaine de canards ont été tués. Les piégeurs et les déterreurs ont capturé 19 renards et 1 blaireau. Nous avons également piégé une dizaine de ragondins.

Nous avons prélevé environ 350 pigeons. Insuffisant compte tenu de la population visible sur les toitures de la commune.

Aussi, si vous avez un grenier accessible, dans lequel les pigeons peuvent pénétrer, prévenez-nous, ou signalez-le à la Mairie.

Nous avons la possibilité d'installer des caisses pour les capturer.

Pour la réalisation du plan de chasse chevreuils, des battues seront organisées aux mois de janvier et février 2010. Elles auront lieu chaque samedi matin et seront signalées par des panneaux «CHASSE en COURS».

Le Bureau de l'A.C.C.A.

« Les Enfants d'Abord »

L'Association des Parents d'Elèves de Septfonds, «Les Enfants d'Abord», vous informe :



BOURSE AUX JOUETS

Le Père Noël va bientôt apporter de nouveaux jouets pour vos enfants. Si vous n'avez plus de place dans la chambre des enfants ou si vos enfants n'ont plus envie de garder leurs vieux jouets ou qu'ils ont des jouets en double, nous avons la solution :

**LA 1^{ère} BOURSE AUX JOUETS et AUX LIVRES
SALLE DES FETES DE SEPTFONDS
LE DIMANCHE 17 JANVIER 2010 DE 9 H A 18 H**

Retenez cette date pour venir échanger, vendre ou acheter des jouets ou des livres à petits prix... Vente de sandwiches et boissons sur place.

L'inscription est possible dès aujourd'hui avec le bulletin ci-dessous à retourner (possibilité de le recopier sur papier libre) auprès de Nathalie MARTY à la Mairie ou dans la boîte aux lettres de l'association des parents d'élèves « LES ENFANTS D'ABORD » accompagné de deux euros pour l'emplacement de deux mètres par stand. Le même bulletin sera également disponible dans le cahier de vos enfants prochainement.

CARNAVAL

A l'occasion du carnaval, l'association « Les Enfants d'Abord » organise un défilé pour les enfants et les adultes **le vendredi 12 Février 2010 à 18h30**. Ce cortège, haut en couleur, partira de l'école maternelle rue Gambetta en direction de la salle des fêtes de Septfonds, où, comme chaque année, nous brûlerons Monsieur ou Madame CARNAVAL...

Les rues de Septfonds vont vibrer au son de la fête !!!!!!!

Le thème choisi pour cette année est « Fruits et légumes ». Toutefois, vous pouvez laisser libre court à votre imagination.

C'est un moment important pour vos enfants, alors nous vous attendons nombreux.

Venez défiler avec nous et partager une soirée en famille et entres amis, autour d'un repas dansant animé par une discomobile.

(Réservation au 05.63.31.82.43 ou 05.63.31.22.48).

En attendant de vous retrouver tous le vendredi 12 février 2010 au Carnaval, nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et de bonnes vacances.

BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LA BOURSE AUX JOUETS ET AUX LIVRES

(à retourner avant le 15/01/2010)

NOM(S) et Prénoms des parents :

PRENOM(S) de(s) l'enfant(s) :

Adresse et Téléphone :

Je n'ai pas oublié de joindre les 2 € (cocher la case)



« Club du Fil à l'Aiguille »

Venez découvrir ou redécouvrir pour la 3ème année consécutive la Foire des Couturières qui se déroulera le 14 février à la salle des fêtes de Septfonds de 10 h à 17 h organisée par le Club du Fil à l'aiguille des petites abeilles de Septfonds.

Vous trouverez de quoi vendre ou acheter diverses choses telles que dentelles, tissus, fils, boutons, etc. dans la convivialité et la bonne humeur.

Des boissons, de la pâtisserie et divers sandwiches vous seront proposés.

Il est nécessaire de réserver sa ou ses tables dès maintenant au 06.60.26.27.67 et ce jusqu'au 8 février 2010.

Nous vous attendons. Venez nombreux. A très bientôt.

Madame DAHAN

« Amicale des Anciens Combattants et F.N.A.C.A. »

Le 31 Octobre 2009 s'est tenu au foyer des aînés l'assemblée générale afin d'établir et de renouveler le nouveau bureau.

Avant de poursuivre, une minute de silence fut demandée en mémoire de ceux qui nous ont quittés. Puis un compte rendu de la situation financière a été donné par le trésorier. Le président a commenté certains éléments de l'année écoulée, tels que effectif national, certains voyages organisés par le comité départemental, ainsi que le renouvellement des cotisations accompagné d'une lettre à adresser à Monsieur le Président de la République.

Le bureau 2008-2009 dans son ensemble a été réélu, à l'exception du trésorier qui, pour des raisons personnelles, n'a point voulu continuer. Monsieur André DONNADIEU a, de ce fait, pris cette responsabilité.

. Président d'honneur	:	Monsieur TABARLY
. Président	:	Monsieur DAHAN
. Vice-Présidents	:	Madame MIGNOT et Monsieur VIVES
. Trésorier	:	Monsieur DONNADIEU
. Secrétaire	:	Monsieur BRUN

La réunion s'est terminée autour d'un apéritif dans la convivialité et la bonne humeur.

Le Président, Monsieur DAHAN

« Amicale Laïque »

Lors de la rentrée de notre Amicale laïque, de nombreux adhérents ont pris leur adhésion dans les différentes sections (Tai-ji-Quan, Danse, Randonnée 1, Randonnée 2, Peinture sur soie, Arts libres).

La section **Danse** compte aujourd'hui 37 danseuses réparties sur 6 niveaux des plus petites aux plus grandes. Ci-joint photo du cours de danse classique préparatoire du mercredi à 11h : on peut y voir : Amandine, Anita, Chloé, Emma, Léa, Juliette, Louna, Lucie, Maëlia, Manon, Naëma, Natalie, Ophélie et Sarah.

Depuis le mois de novembre, une nouvelle section a vu le jour : la section **TRICOT** dont la responsable est Huguette PIGNERES. Les cours ont lieu le jeudi de 14h à 18h dans les locaux de l'amicale laïque : 1 rue des déportés à Septfonds.

Pour tous renseignements et inscription, s'adresser au secrétariat :
tél. et fax : 05 63 31 29 53 - e-mail : al-septfonds@orange.fr



MARCHÉ À SEPTFONDS

Le mercredi matin, place Pétronille Cantecor

Venir faire le marché, c'est soutenir les efforts de commerçants qui font de longs déplacements pour vous offrir de la qualité, des prix raisonnables, des produits du producteur au consommateur....

C'est maintenir une activité qui fait vivre notre village par la qualité de l'accueil et du conseil dans une ambiance très sympathique. N'oubliez pas... le mercredi, c'est marché !





INFOS GÉNÉRALES



ALISE Robert

06.63.61.34.13



PORTAILS & FER FORGÉ

SERRURERIE

RÉNOVATION

MÉTALLURGIE

51, chemin de Bartalbenque

82240 SEPTFONDS

Tél. 05.63.31.24.96

NOUVEAU
À SEPTFONDS

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

Sont concernés les nouveaux arrivants. Le formulaire d'inscription est disponible en Mairie. Se munir de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les jeunes gens et jeunes filles ayant atteint ou atteignant l'âge de 18 ans d'ici le 28 février 2010, ont été inscrits d'office à la demande de l'INSEE. Une lettre de confirmation d'inscription leur a été adressée. Se rapprocher de la Mairie en cas de non-réception.

LA PRÉFECTURE INFORME :

Adresse / Horaires d'ouverture des services / Téléphone

Préfecture de Tarn-et-Garonne

Service (à compléter selon la demande ex : service des cartes grises)

2 allée de l'Empereur

BP 779

82013 MONTAUBAN Cedex

Horaires d'ouverture au public pour les services :

Cartes grises, permis de conduire, état civil et étrangers

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, le vendredi de 8h30 à 14h30 sans interruption.

Ouverture au public pour les autres services :

Du lundi au vendredi de 9h à 11h45 et de 14h15 à 16h30.

Téléphone (standard) : 05 63 22 82 00

Serveur vocal : 05 63 22 82 82

Télécopie : 05 63 93 33 79

Courriel : courrier@tarn-et-garonne.pref.gouv.fr

En dehors des horaires d'ouverture au public, une demande de RDV auprès du service concerné est possible par téléphone.

- CARTES GRISES :

Pièces à fournir pour SIV (Système d'immatriculation des Véhicules) :

Changement d'adresse (dans la même commune, dans une autre commune ou un autre département) :

- la carte grise du véhicule (copie à conserver)
- une pièce d'identité
- un justificatif de domicile
- un chèque de 2,50 € à l'ordre de Régie de recettes de la Préfecture (pour la redevance d'acheminement du récépissé de dépôt)
- une enveloppe affranchie en recommandé simple sans avis + liasse du recommandé complétée
- l'imprimé de demande de certificat d'immatriculation (copie à conserver)
- la copie du dernier contrôle technique pour la mise à jour.

Pour l'achat d'un véhicule :

- la carte grise rayée avec la mention : (cédé ou vendu le..... + date, heure et signature du vendeur)
- le contrôle technique de moins de 6 mois
- le règlement de la nouvelle carte grise (vous pouvez cumuler avec les 2,50 €)
- le certificat de cession du véhicule
- + les mêmes pièces que pour le changement d'adresse.

Si vous vous rendez sur place et que vous n'êtes pas le titulaire (ou l'unique titulaire) de la carte grise, n'oubliez pas de prendre une procuration + une pièce d'identité.

La nouvelle immatriculation des véhicules d'occasion...
consulter le site : www.interieur.gouv.fr

ATTENTION !

Démarchage par téléphone ou à domicile :

Des entreprises proposent d'assurer certains services à domicile, faisant référence à une déclaration en Mairie ou en se recommandant d'EDF.

Aucune caution de la Mairie ne peut garantir de telles opérations (état des charpentes, termites, ravalement, etc.).

La plus grande vigilance est recommandée face à de telles pratiques qui peuvent déboucher sur des factures très importantes et non justifiées.

Eventuellement, pour ce type de travaux, pensez aux artisans locaux.

LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde...

Les bons gestes de prévention aussi.

Qu'est ce que le monoxyde de carbone ?

C'est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un million de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

Quels sont ses dangers ?

Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant.

Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque donc maux de têtes, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire. Son action peut être rapide : dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès. Les personnes intoxiquées gardent parfois des séquelles à vie.

Comment éviter les intoxications ?

- . Avant l'hiver, faites systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations.
- . Veillez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage.
- . Veillez à une utilisation appropriée des appareils à combustion.
- . Ne placez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé.

Que faire si on soupçonne une intoxication ?

- 1) Aérez immédiatement les locaux
- 2) Arrêtez si possible les appareils à combustion
- 3) Evacuez au plus vite les locaux
- 4) Appelez les secours au 112 : numéro unique d'urgence européen
- 5) Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel ou des pompiers.

J'irais voir ma Normandie

Les aînés du FOYER SEPT-FONTOIS sont repartis, comme chaque année aux prémices de l'automne pour un périple d'une semaine dans un coin de notre belle FRANCE à l'opposé de l'hexagone; en Normandie plus précisément.

C'est ainsi que le 28 septembre ils étaient plus de 50 à embarquer dans le car devant les conduire au bout d'un long voyage en leur lieu de résidence, le village de vacances de BREVILLE LES MONTS point de départ pour sillonner chaque jour un site nouveau.

C'est ainsi que dès le lendemain ils visitaient la cité médiévale de BAYEUX où ils pouvaient admirer la célèbre tapisserie de cette ville, chef d'oeuvre unique au monde.

Le troisième jour ils découvraient dans le village de Villiedieu les Poêles toutes les techniques de la fabrication des cloches et après le déjeuner ce fut la visite tant attendue de cette merveille de l'occident, premier site français classé au patrimoine de l'UNESCO "LE MONT ST MICHEL" prouesse de l'architecture médiévale, et dur dur à grimper pour certains de nos voyageurs.

Les autres jours les ont vu



Les Aînés prennent la pose admirer dans la ville de CAEN les magnifiques boiseries de l'abbaye des hommes, déguster le cidre, rester ébahis dans le pittoresque et si joli village d'HONFLEUR par la charpente de sa mairie ayant la forme d'une coque de bateau renversée, s'extasier devant les falaises d'ETRETAT et la côte d'albâtre après avoir passé le pont de Normandie.

Deauville, son casino, ses hôtels, ses planches les ont fait rêver.

Bien entendu c'est avec émotion qu'ils ont visité les sites du débarquement et notamment le cimetière où s'alignent les dizaines de croix blanches rappelant le sacrifice de ces jeunes gens venus de lointains pays se battre et mourir pour la liberté de notre pays.

Après ces périples journaliers, les soirées du village étaient animées et certains s'en sont donnés à coeur joie, oubliant les fatigues des excursions.

C'est la tête remplie de merveilleux souvenirs et de belles images, mais le corps un peu fatigué que nos aînés ont réintégré leur village de SEPT-FONDS avec la satisfaction d'avoir accompli un merveilleux voyage.

Merci aux guides pour leur gentillesse et la qualité de leurs prestations.

Bravo à la présidente du FOYER SEPT-FONTOIS d'avoir cette année encore concocté cette ballade, sans oublier d'avoir convoqué le beau temps.

A.S.E.I.
A.S.E.I. ASSOCIATION SEPT-FONTOISE

RÉSIDENCE LA SEPTFONTOISE

ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES AGÉES DÉPENDANTES

18, chemin Étroit - 82240 SEPTFONDS
Tél.: 05 63 21 29 29 - Fax: 05 63 21 29 76
Site: www.residenceseptfontoise.asei.asso.fr
Courriel: residence.septfontoise@asei.asso.fr

Le projet de création d'une Unité Alzheimer EHPAD La Septfontoise - A.S.E.I. -

Le projet est de créer une unité de 14 lits spécialisés dans l'accueil des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés, portant ainsi la capacité de l'établissement à 80 lits.

Il s'agit en effet de permettre aux malades valides hyperactifs de déambuler et d'agir en général sans contrainte, tout en assurant leur sécurité.
Le début des travaux est fixé en mai 2010 et se déroulera sur 10 mois.

Cette unité d'environ 520 m² de plain-pied, sera rattachée au bâtiment principal par une galerie de liaison. Des chambres individuelles avec salle de bain privative seront proposées.

La directrice,

Valérie POUGET-GAZUT

DIVAGATION DES CHIENS

Nous vous rappelons que la divagation des animaux est passible d'une contravention de deuxième classe (35€ - Article R622-2 du Code Pénal).

D'autre part, des frais de garde s'appliquent pour tout chien mis à la fourrière communale, et ce, dès le premier jour de garde.

Si vous perdez votre animal, pensez à prendre contact auprès de la Mairie au 05 63 64 90 27.

Tarifs appliqués par la commune de Septfonds :

Frais de garde : 20€ par jour (toute journée commencée étant due)

Frais de transport à la SPA de Montauban : 70€ aller / retour

Identification de l'animal par vétérinaire : 50€ par animal

Veillez donc à prendre toute les dispositions nécessaires pour éviter les divagations répétées.

NB : Des sacs pour les déjections de vos animaux peuvent être retirés gratuitement à la mairie.



ESPACE PETITE ENFANCE

L'association Espace Petite Enfance propose aux familles des accueils enfants-parents.

Ces lieux sont ouverts aux enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un parent ou d'une assistante maternelle.

Ces lieux de découverte et de socialisation pour l'enfant, de rencontre et d'écoute pour l'adulte sont encadrés par des professionnels dans le respect de l'anonymat. L'entrée est gratuite.

Près de chez vous :

- **Septfonds :** le vendredi de 9h30 à 11h30
Salle du PEPS rue Jean Lacam
Salle de motricité de l'École Maternelle
(pendant les vacances scolaires)

Mais aussi :

- Puylaroque : le mercredi de 9h30 à 11h30

Av. Louis Bessières

- Molières : le lundi de 9h30 à 11h30

Rue du Larché

- Caussade : le mardi de 15h à 18 h

21 Avenue de Général Leclerc

- Montpezat : le mardi de 9h30 à 11h30

Rue de la Violette

- Réalville : le jeudi de 9h30 à 11h30

RN20, ancien groupe scolaire



CHAPI-CHAPEAU

L'association Chapi-Chapeau, présidée par Jérôme Constant, propose à partir du lundi 4 janvier 2010 un accueil collectif régulier pour les 0-4 ans rue de la Fontaine à Septfonds.

En effet, il est prévu l'ouverture de cet accueil dans les locaux petite enfance actuels du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 pour une capacité de 14 enfants présents simultanément.

- 10 places sont réservées pour une nécessité de garde pour les familles domiciliées sur les communes de Cayriech, Labastide-de-Penne, Lapenche, Lavaurette, Puylaroque, Saint-Georges et Septfonds.

- 4 places multiaccueil sont réservées pour un accueil relevant d'une démarche de socialisation et dont les familles sont domiciliées à Lavaurette et Septfonds.

Mis à part Lavaurette et Septfonds, les autres communes citées au-dessus dépendent alors de l'accueil proposé le lundi dans les locaux petite enfance de Puylaroque.

Ce projet a été possible grâce au financement de la Caisse d'allocations familiales et de la Communauté de Communes du Quercy Caussadais. L'avis d'agrément de la PMI (Protection maternelle infantile) et l'autorisation du Maire de Septfonds ont été aussi nécessaires.

Déjà 10 enfants sont inscrits dès janvier pour une nécessité de garde et 12 autres fréquenteront l'accueil histoire de partager des activités nouvelles avec des petits camarades et de laisser du temps libre à leurs parents. Pour les entourer, 6 personnes qualifiées dans la Petite Enfance se relaieront durant la journée.

Désormais, ne soyez pas étonnés de voir se promener autour et dans la ville un convoi de poussettes doubles ; ce sont les enfants de Chapi-Chapeau qui partent à la découverte !